

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de convocation : 29/01/2024
Secrétaire de séance : Thérèse JONGMANS

L'an deux mille vingt-quatre et le 06 Février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents (13) : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

Absente (2) : LINETTE Séverine, MOLLOT Henri (procuration de vote).

N° 01-2024 : CHOIX DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (SIBRECSA)

Mme Le Maire présente l'étude d'optimisation du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés du SIBRECSA.

Plusieurs scénarios ont été étudiés :

- Scénario 0 : évolution financière si aucune modification n'est effectuée.
- Scénario 1 : réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères. (1 semaine sur 2).
- Scénario 2 : collecte des ordures ménagères en points de proximité.
- Scénario 3 : mixte : réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères et collecte des ordures ménagères en points de proximité.

Mme STROOBANT Maëlle ne souhaite pas prendre part au vote.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- souhaite que le Sibrecsa mette en place rapidement le passage une fois par semaine dans toutes les communes (au lieu de 2 fois par semaine dans les communes de + de 2000 habitants).
- trouve que le changement de tous les bacs d'ordures ménagères est une dépense disproportionnée et inutile et souhaite le renouvellement uniquement des bacs usagés.
- sollicite le Sibrecsa pour approfondir le scénario 2 en concertation avec les communes.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 06 Février 2024.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Thérèse JONGMANS

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Thérèse Jongmans'.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le